

AUSTIN

ÉTÉ 2009

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

En vedette au samedi culturel

Francine Poitras

Espacios íntimos

Si son nom ne vous est pas familier, vous connaissez sa voix. Du classique au jazz en passant par le folk, le talent de Francine Poitras vibre aussi au son des musiques du monde. Ses nombreuses facettes n'ont pas fini de vous étonner! Que ce soit en français, en anglais, en espagnol ou en langage inventé!

Voix du spectacle *Saltimbanco* pendant quatre ans, Francine Poitras a été la première à créer un personnage chantant pour le Cirque du Soleil. Maîtrisant parfaitement son instrument vocal, l'artiste n'a pas hésité à innover. Dans la pièce *Kumbalawé*, elle joue habilement avec les sonorités permettant ainsi au « langage inventé » de faire son entrée au sein du Cirque du Soleil. Une forme musicale qui s'est ensuite taillée une place de choix dans les productions du cirque de renommée internationale.

En plus d'avoir contribué à la trame sonore de plusieurs films, tenu divers rôles chantants au théâtre et monté le spectacle *Woman of heart and mind* (un hommage à la chanteuse Joni Mitchell qui a été un succès partout où il a été présenté sur les scènes québécoises), Francine Poitras a rassemblé en 2007 sur un premier album solo, des compositions et des pièces latino-américaines. *Espacios íntimos* est une envolée chaude et passionnée toute en douceur et en finesse, en espagnol et en français.



Francine Poitras : C'est plus qu'une voix solide et touchante, c'est un regard pétillant, une présence enveloppante... chez nous, à Austin, le 26 septembre, à l'occasion du neuvième samedi culturel.

Élections municipales 2009 - J'exprime ma voix

Le 1^{er} novembre 2009, les municipalités québécoises tiendront leurs élections simultanément.

Pourquoi voter?

Exercer votre droit de vote revêt une grande importance. Les élus municipaux assument en effet un grand nombre de responsabilités dans votre collectivité. Si vous désirez être bien représenté, si vous voulez que soient élus des candidats ayant des orientations qui correspondent aux vôtres, saisissez l'occasion et participez

au scrutin municipal de 2009. Votre vote est l'expression de vos opinions et de vos besoins pour la qualité de la vie de votre communauté.

À Austin, le territoire n'est pas divisé en districts électoraux. En effet, en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, « les municipalités de 20 000 habitants et plus doivent procéder à la division de leur territoire en districts électoraux, alors que celles de moins de 20 000 peuvent se soumettre à la Loi sur

une base volontaire. » C'est donc dire que chez nous, les électeurs votent pour les candidats à tous les sièges de conseiller et de maire.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur les deux sites suivants :
<http://electionsmunicipales.gouv.qc.ca> et
<http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/municipal/>

Chemin North

Les travaux de réhabilitation du chemin North se sont déroulés comme prévu à la levée du dégel au mois de mai dernier. Ils ont été effectués de façon structurée afin de réduire au minimum les conséquences sur l'environnement et l'entrave à la circulation. L'entrepreneur a été forcé d'arrêter les travaux de rechargement pendant une semaine, en raison d'une pénurie de matériaux de concassés à la carrière. L'inspection finale des travaux sera faite au printemps prochain, après le dégel, pour garantir que les travaux d'excavation des fondations ont été bien ciblés et, au besoin, pour apporter les correctifs nécessaires, avant les travaux d'asphalte futurs.

Sommaire

Nouvelles des comités.....	2
Enviro-info.....	3
Fête du village.....	4-5
Patrimoine.....	6-7
Échos administratifs.....	8

Nouvelles des comités

Communication

Le samedi 18 juillet dernier, le comité des communications avec le citoyen a organisé sa **séance de discussion publique** annuelle au cours de laquelle une quarantaine de personnes ont pu échanger avec le maire et les conseillers municipaux. Cette rencontre permet aux citoyens de s'exprimer sur des problèmes qui les concernent et de questionner leurs élus sur des points très précis ou d'intérêt général.

Ainsi, des questions furent posées sur les travaux du chemin North, les limites de vitesse non respectées sur tout le territoire, l'affichage, la préparation éventuelle d'un code d'éthique pour les élus, la révision du schéma d'aménagement, les tunnels d'arbres, l'éclairage des routes, les problèmes engendrés par les pluies diluviennes du début juillet, la coupe d'arbres, et sur quelques autres sujets.

Nous remercions toutes les personnes qui ont assisté à cette rencontre. Soyez assurés que votre conseil tient compte de chacune de vos interventions. Notez que vous pouvez communiquer en tout temps avec la permanence de l'hôtel de ville ou les membres du conseil pour leur faire part de vos préoccupations.

Culturel

En mai dernier, le comité culturel a été invité à se prononcer sur les éléments culturels et patrimoniaux du **schéma d'aménagement et de développement de la MRC**, en cours de révision. Des membres ont assisté à une séance d'information, puis ont formé un sous-comité afin d'étudier plus en détail le document qui, soit dit en passant, est très informatif sur notre région. Il a ensuite fait des recommandations touchant notamment le patrimoine paysager, les vues panoramiques, les territoires d'intérêt historique et les cimetières.

Sur un autre sujet, le comité vous convie à son neuvième **samedi culturel** qui aura lieu le samedi 26 septembre dans le cadre des Journées de la culture du Québec. Au programme : une causerie animée par des archéologues sur les vestiges des moulins sur le ruisseau Powell (église d'Austin à 13 h 30), un concert de Francine Poitras (à 16 h) et un cocktail dînatoire (salle communautaire de l'hôtel de ville, à 18 h 30).

Vous pouvez vous procurer vos billets dès maintenant au prix de 25 \$ au Marché Austin, à l'hôtel de ville et au bureau de poste. Pour information, communiquez avec Lisette Maillé, au 819 843-4281.

Environnement

Une vingtaine de personnes ont participé à la deuxième **corvée de nettoyage des fossés** dans le cœur du village, le 30 mai dernier. En guise d'appréciation, les participants ont eu droit à une collation et à un sac réutilisable, gracieuseté de l'initiative Un million de gestes verts, un partenariat CBC et Cisco. Comme l'année dernière, plusieurs autres citoyens ont fait leur « petit bout de chemin ». Ce sont autant de gestes qui contribuent à embellir notre municipalité. Merci à tous les participants.

Ayant été mandaté par le conseil municipal pour analyser et faire ses recommandations sur la révision du **schéma d'aménagement**, le comité consultatif en environnement s'est réuni spécialement le 22 juin pour discuter, analyser le document très complexe de 274 pages et faire le point sur les aspects environnementaux du schéma. Il a déposé cinq avis argumentés concernant le lac Memphrémagog, les plans d'eau, les zones de contrainte, les paysages et les affectations du territoire. Le comité est heureux d'avoir été invité à participer à ce processus important pour la municipalité.

Loisirs

Le 13 août dernier, l'équipe du **camp de jour** couronnait son programme d'été par un souper en plein air, une exposition de bricolages, un résumé des ateliers, un mini-spectacle et une soirée de camping au parc municipal.

Sous la direction de Trish Wood, Céline Bernier, coordonnatrice extraordinaire, Jessie-Lee Johnson et Xavier Landry avaient monté un programme diversifié et amusant pour l'été : ateliers de bricolage, de courtpointe et de cuisine, fabrication de confiture de fraises, exploration des pays du monde, et plus!

Sports, danse, jeux dans la forêt, marche, mur d'escalade et piscine à l'Université de Sherbrooke, baignade à la plage de Vale Perkins, sortie à vélo et baignade à la plage municipale de Magog, sortie à vélo à l'abbaye (où les enfants ont eu droit à une visite VIP), sortie en autobus aux glissades d'eau à Bromont (un incontournable!)... les enfants ont bougé, bougé, bougé, malgré la pluie qui a fait des siennes trop souvent et qui a causé l'annulation de plusieurs sorties organisées, dont la cueillette de fraises et l'aventure Arbraska à Orford.

Le camp a reçu des invités spéciaux – Conseil Sports Loisirs Estrie, MCI, cercle des tambours – qui ont animé des ateliers fort intéressants.

Au total, 40 enfants étaient inscrits et 20 enfants en moyenne fréquentaient le camp chaque semaine.

Le camp de jour doit composer avec deux obstacles majeurs : le manque d'infrastructure de jeu et le manque de transport pour les sorties. Aussi le personnel doit-il user d'imagination pour offrir des activités variées qui soutiennent l'intérêt d'enfants de tous les âges (un tour de force!), tout en restant abordables. C'est un défi de taille que l'équipe a relevé avec brio cette année.

Autre difficulté importante : le personnel. Bien que nous offrions des conditions de travail identiques à celles des municipalités environnantes, nous avons beaucoup de mal à recruter. Nous sommes fort chanceux d'avoir pu compter sur Céline, Jessie-Lee et Xavier cette année et appréhendons déjà l'exercice qui sera à refaire l'an prochain. C'est dans cette optique que le comité des loisirs prépare la relève en offrant à nos jeunes la possibilité d'agir comme aide-moniteur bénévole durant l'été afin de développer les compétences nécessaires. Cette initiative connaît un succès mitigé pour diverses raisons (bassin de recrues limité, absence d'intérêt de la part des jeunes, manque d'affinités, etc.), mais reste essentielle dans une petite municipalité comme la nôtre où les emplois sont rares pour les étudiants.

En terminant, le personnel du camp remercie les parents-accompagnateurs qui ont participé aux activités et assuré le transport des enfants pour les sorties, ainsi que M. et M^{me} Yves Massicotte qui ont reçu les enfants à leur domicile pour une journée de baignade quand le soleil est finalement arrivé au cours de la dernière semaine du camp.

Chaque année, la formule du camp se bonifie afin d'offrir aux parents un service de qualité et aux enfants, des souvenirs mémorables. Le sondage rempli lors de l'événement de clôture indique un taux de satisfaction très élevé en général, ce qui guidera le comité dans sa planification pour l'an prochain. Merci à tous!



Visant à connaître les besoins et les intérêts des citoyens, le comité des loisirs a distribué un **sondage** en juillet dernier. Le taux de réponse à ce jour est très faible. Aidez-nous à organiser des activités qui répondent à VOS attentes. Répondez au sondage sans tarder!

Enviro-Info

La bernache résidente

De plus en plus de bernaches résidentes quittent les États-Unis au printemps et se rendent jusqu'à nos latitudes pour passer l'été avec nous. Ce phénomène est nouveau puisque cette bernache ne résidait généralement pas dans le sud du Québec auparavant.

Nous avons créé des habitats constitués de grands terrains dégagés, recouverts de gazon bien entretenu et à proximité de plans d'eau. Si nous apprécions ces caractéristiques, elles sont carrément recherchées par les bernaches résidentes. De plus, ces terrains représentent un milieu sécuritaire, sans prédateurs ni chasseurs. Cet oiseau ne peut rêver mieux.

Les résidents qui vivent près des plans d'eau doivent être conscients qu'il est plus facile d'empêcher ces oiseaux de s'installer que de les maîtriser par la suite. Une bernache qui choisit de passer l'été sur un terrain y revient assurément les années suivantes... de même que sa progéniture.

DES SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS

Ne pas les nourrir

Il ne faut jamais commencer à les nourrir. Les bernaches résidentes sont opportunistes. Elles reviennent généralement aux endroits où la nourriture est facilement accessible.

Rendre les lieux inhospitaliers

Les bernaches aiment les herbes courtes et les terrains dégagés. Une fois ces caractéristiques modifiées, les sites n'auront plus le même attrait.

1. Diminuer ou cesser l'arrosage et la fertilisation des pelouses. Les bernaches résidentes préfèrent s'alimenter d'un gazon vigoureux et plus nourrissant.
2. Diminuer la surface des terrains gazonnés en plantant des arbres et des arbustes. Les bernaches résidentes ont besoin de voir loin pour se sentir en sécurité.
3. Laisser pousser l'herbe jusqu'à 15 cm (6 po) de hauteur. Les besoins énergétiques des bernaches résidentes sont moins bien comblés par un gazon long, fibreux et faible en protéines.

Baignade interdite

Les bernaches recherchent les plans d'eau pour boire, nager et échapper aux prédateurs. Si l'accès à l'eau est coupé par une barrière faite de fils, de cordes ou de végétation, le site perd de son intérêt. L'efficacité de la barrière est à son maximum au printemps, avant la nidification des bernaches, et à la fin de l'été, lors de l'élevage des oisillons ou de la mue des adultes.

Il faut les déranger

Diverses techniques utilisant le son (sirènes, etc.) et la lumière (lumière stroboscopique, etc.) permettent de faire fuir les bernaches résidentes, à condition de les utiliser souvent, de façon irrégulière et de les combiner. Les bernaches, parce qu'elles nous côtoient, tolèrent les dérangements et les bruits générés par nos activités. Un chien dressé, de bonne taille, constitue une méthode d'effarouchement efficace. Il suffit de le laisser circuler sur le site pour que les bernaches croient en la présence d'un prédateur et préfèrent s'établir dans un lieu plus sûr. Le chien ne doit cependant pas attraper ou blesser ces oiseaux, il doit servir uniquement à les effaroucher.

Source : http://www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/pdf/bernache_f.pdf



Bandes riveraines

Afin d'assurer l'application du règlement sur la protection des bandes riveraines adopté l'automne dernier, d'informer les citoyens et d'aider ceux qui désirent re-naturaliser leur bande riveraine, la municipalité a entrepris une tournée des lacs pour rencontrer les riverains, a organisé deux formations de plantation des végétaux sur le terrain et pour la troisième année consécutive, a distribué gratuitement plus de 1 100 arbustes au début de septembre.

Comité consultatif d'urbanisme Révision du schéma d'aménagement

Dans le cadre de sa démarche de révision du schéma d'aménagement, la MRC Memphrémagog a déposé en avril dernier son premier projet au gouvernement ainsi qu'aux municipalités concernées, qui avaient 120 jours pour faire part de leurs commentaires.

Dans un premier temps, le conseil a organisé deux rencontres d'information auxquelles assistait M. Steve Otis, aménagiste de la MRC, afin de répondre aux questions. La première regroupait les membres du conseil municipal, des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) et en environnement ainsi que du comité culturel. La seconde a été organisée à la demande du regroupement des associations de lacs et des riverains.

Dans un deuxième temps, le conseil a mandaté le CCU de recevoir et d'analyser les recommandations des comités environnement et culturel, puis de lui soumettre ses recommandations. Les deux comités ont donc tenu des réunions spéciales qui ont demandé plusieurs heures de travail et de recherche (une tâche ardue et complexe pour les profanes) afin d'accoucher d'une longue liste de recommandations.

Le CCU s'est ensuite penché sur ces recommandations et sur celles des quelques associations de lacs, lors de deux rencontres de travail. Les analyses et les discussions ont débouché sur une série de recommandations qui ont été déposées au conseil.

Le conseil a examiné les recommandations de toutes les parties intéressées et a adopté lors de la réunion mensuelle du 10 août dernier, une résolution a été transmise au comité d'aménagement de la MRC qui y donnera suite.

Le conseil remercie tous ceux et celles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour aider à planifier l'avenir de notre municipalité.

Fête du village

Plusieurs éléments sont essentiels au succès d'un événement rassembleur comme la Fête du village : la météo, les bénévoles, les commanditaires... et les participants. Le 27 juin dernier, tous étaient au rendez-vous.

La pluie a cessé juste à temps pour les premiers départs de la course de bolides, marquant le coup d'envoi de la quatrième Fête du village!

Cette année, pour la première fois, la course a été commanditée par le Club Optimiste Magog- Orford et son programme Sécurité sur roue, qui a fourni 300\$ en bourse et des médailles, auxquels s'ajoutaient des laissez-passer à Karting Orford, que se sont partagés trois gagnants dans trois catégories.

Une quarantaine d'enfants, jeunes et moins jeunes, ont tenté leur chance, au volant des cinq bolides qui ont été construits par les bénévoles du comité afin de favoriser une plus grande participation.

Afin d'assurer la protection des conducteurs, le parcours avait été bordé de balles de foin fournies gracieusement par Arthur Bryant, ses fils et petits-fils. De plus, pour optimiser le déroulement de l'activité, un tracteur de jardin, prêté par Robert Benoit, a été utilisé pour remonter les bolides pendant que s'effectuait une nouvelle course. Merci aux jeunes Alexi Roy, Samuel Lemay, Ian et William Linde, qui ont été d'une grande efficacité dans la coordination des départs. Ça roulait!

Une foule d'activités se sont ensuite déroulées au parc municipal. Comme d'habitude, la partie de pêche, la ferme des Viscogliosi, les tours de poney offerts par M. et M^{me} Wayne Lachapelle, les jeux gonflables, le maquillage et le maïs soufflé

à volonté ont fait le ravissement d'enfants... et que dire des jeux de carnaval animés par les membres du comité des loisirs! Vraiment, les enfants s'en donnaient à cœur joie pendant que les parents visitaient les divers kiosques montés pour l'occasion sur le terrain de baseball : prévention des incendies, protection de la bande riveraine, patrimoine et culture, environnement, vente de bijoux au profit de la Société canadienne du cancer... Au même moment, le film Nos lacs sous la surface tournait dans le chalet des sports (bien qu'en l'absence de spectateurs malheureusement!) et un magicien se promenait dans la foule, étonnant petits et grands. Mentionnons également le nouveau stand de tir à l'arc et à la carabine à plombs tenu par Frederic Viscogliosi et cie qui a été très populaire auprès des adolescents.

Simultanément, l'Austin Women's Institute tenait une vente aux enchères par écrit dans la salle communautaire et une vente-débaras dans la caserne des pompiers. C'est une belle occasion de collecte de fonds pour les dames du Women's Institute qui en ont bien besoin.

Par ailleurs, le comité culturel avait organisé une exposition collective d'œuvres d'art dans la salle communautaire. Intitulée *Austin et les Cantons de l'Est, Regards d'artistes*, elle réunissait des œuvres d'une vingtaine d'artistes locaux inspirés par notre environnement exceptionnel. L'exposition qui s'est tenue du 27 juin au 19 juillet constitue une belle vitrine pour nos artistes et le comité culturel est heureux de contribuer à leur rayonnement.

Il ne faudrait pas passer sous silence la présence de la brigade des incendies d'Austin qui soulignait sa 30^e année au service de la communauté. Ses bénévoles



Photo : Normand De Sico

ont créé des souvenirs mémorables pour les enfants en leur permettant de monter à bord du camion et d'actionner la sirène, et de se faire photographier en habit de pompier par Stephen Nicholson, inspecteur municipal et pompier à ses heures! Plus de 100 photos des enfants ont été prises et transmises aux parents par courriel. Vous pouvez vous procurer ces photos en tout temps en prenant rendez-vous avec Stephen à la municipalité. Les premiers répondants ont également été de la partie en faisant une démonstration de leurs aptitudes dans le cadre de deux simulations : la chute d'une personne d'un toit et un accident de vélo. Tout paraissait si réel que les spectateurs ont cru de prime abord qu'il s'agissait d'un véritable accident. Aux dires de Brigitte Cyr, pompière et première répondante, les enfants ont été



Photo : Anne Wonham



Photo : Normand De Sico



Photo : Normand De Sico

particulièrement impressionnés par le mannequin de démonstration... ce qui lui a donné une idée pour l'année prochaine!

Une foule record de 370 personnes a assisté au méchoui, ce qui n'a pas été sans occasionner quelques petits problèmes de logistique. Que voulez-vous? Nous sommes victimes de notre succès... et la succulence du bœuf et du porc cuits à la braise toute la journée sous l'œil attentif du chef Félix Caron et la grande variété de desserts maison n'y sont certainement pas étrangères!

Grâce à la générosité de nombreux donateurs, une vingtaine de prix de présence ont été tirés parmi l'assistance et les bénévoles qui étaient présents au méchoui.

Ensuite, un groupe musical a fait vibrer la foule jusqu'au moment du feu d'artifice. Vous ignorez peut-être que le comité de la Fête retient les services d'une consultante pour organiser le feu d'artifice à partir de pièces pyrotechniques qui sont offertes en vente libre. Elle choisit les pièces, planifie la séquence d'allumage et prépare un guide d'assemblage. L'exécution est ensuite faite par des bénévoles. Cette année encore, le feu d'une vingtaine de minutes a été fort applaudi par les spectateurs. L'un d'eux a d'ailleurs offert d'y contribuer 500 \$ si le comité de la Fête augmentait son budget d'autant. Attendez-vous donc à un spectacle encore plus éblouissant l'an prochain!

Soulignons qu'à eux seuls, six postes accaparent le gros du budget de 7 000 \$ accordé par la municipalité : location du chapiteau : 1 500 \$; location de tables et de chaises : 1 200 \$; feux d'artifice : 1 500 \$; magicien, structures gonflables et



Photo : Anne Wonham

groupe musical : 2 400 \$. La générosité des commanditaires contribue donc beaucoup au succès de la journée. Le comité tient donc à les remercier tous. Encouragez-les!

S'il est besoin de le souligner, cette grande fête ne pourrait avoir lieu sans la contribution des bénévoles. Le comité d'organisation remercie donc les membres des regroupements et associations suivants de la municipalité : le service des incendies et des premiers répondants, les comités embellissement, environnement, loisirs et camp de jour, et culturel, l'Austin Women's Institute, le Club de chasse et pêche d'Austin, le personnel de l'hôtel de ville, ainsi que les nombreux citoyens qui ont aidé en s'occupant de la cantine, en apportant des desserts, en prenant des photos, en offrant un soutien technique sur le terrain et... en nettoyant les lieux le

lendemain. Vous avez été 70 à donner un coup de main et nous vous applaudissons!

Enfin, la municipalité remercie les membres du comité d'organisation de la Fête du village : Lisette Maillé, Jean-Claude Duff, Jean-Marc Couture, Anne Sabourin et David Cormier.

Presque tous les éléments de la Fête sont bien rodés et fonctionnent très bien. Cependant, il manque d'activités interactives pour adolescents et adultes. Si vous avez des idées de jeux et d'amusements (comme dans le bon vieux temps peut-être?) qui pourraient divertir et faire rigoler les gens, n'hésitez pas à en faire part aux membres du comité qui commenceront à se réunir dès octobre pour la Fête 2010.

Merci à nos commanditaires

Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac
Alix, Groupe Conseil
Amarille, Artisans
Animalerie Quinns
Art de Vivre
Artisan des Cantons
Aux Jardins Champêtres
Beau et Fou
Bleu Lavande
Bonbonnerie LiLi
Bronzage Etc.
Brûlerie du Café
Burger King
Club de Golf de Owl's Head
Club Optimistes Magog-Orford
Construction Grenier et Robitaille
Création Gisèle
Dépanneur libre service Caron
Duff International
Famille Jean-Marc Couture
Garage Nissan Magog
Golf Coup sur Coup

Jardin Au Gré des Saisons
Jardins Foster
Karting Orford
Laiterie Chagnon
Les Aliments M&M
L'oréade B&B
Marché Austin
McDonald
Métro Plus Plouffe
Municipalité d'Austin
Nature Autochtone
Nordique Station
Picken's Farm Equipment Inc.
Ramoneur 4 Saisons
Savons des Cantons
Spa des Chutes de Bolton
Stone, Philip
Tim Hortons
Twin Maple Farm
Viscogliosi, Alain
Viscogliosi, Michael et Michel
Zellers

Patrimoine

Parc attenant à l'église

Ceux qui sont passés au cœur du village au cours des quelques dernières semaines auront remarqué que le terrain qu'occupait anciennement la cantine à côté de l'église a été réaménagé. Le sol a été entièrement nivelé, des sections de clôtures de perche, entrecoupées de rosiers rustiques, bordent le terrain, une rangée d'épinettes blanches marque l'arrière du terrain, et une bordure de béton délimite le stationnement à l'avant.

Le comité d'embellissement avait reçu quelques soumissions pour l'aménagement du parc, mais devant l'ampleur des coûts, a préféré procéder progressivement. Cette première phase, quoique minimale, met déjà en valeur l'église et l'intersection en général. Il est important de souligner que toutes les dépenses qui ont été engagées pour l'achat du terrain, la démolition de la cantine et l'aménagement du terrain proviennent du fonds aux fins de parc.

Par ailleurs, lors de sa séance régulière du mois d'août dernier, le conseil municipal a adopté une résolution autorisant l'occupation du domaine public par la Fabrique de la Paroisse St-Austin, tant et aussi longtemps que l'immeuble demeure la propriété de la Fabrique et qu'advenant la mise en vente de l'immeuble, la municipalité aura droit de premier refus.



Les moulins du ruisseau Powell

Le territoire de la municipalité d'Austin recèle un patrimoine historique exceptionnel : les moulins du ruisseau Powell. Depuis près de 20 ans, des citoyens tentent de découvrir l'histoire de ces moulins. Nous rappelons les étapes qui ont mené aux sondages archéologiques de l'été 2009.

1992 - Le conseil municipal d'Austin demande à la *Brome County Historical Society* de recueillir des données sur l'histoire des moulins de Millington.

1993 - Lors du bicentenaire d'Austin, l'emplacement d'un moulin à scie et d'un moulin à grains (appelés Thompson) et de trois barrages est identifié. Ces ouvrages se trouvent près de l'intersection des chemins Patch-North-Millington, au cœur de ce qui était l'ancien hameau appelé d'abord Thompson's Mills, puis Millington.

2000 - Le comité culturel, créé par le conseil municipal, s'intéresse aux vestiges de ce qu'il croit alors être les moulins Thompson.

2003 - Une étudiante de l'Université de Sherbrooke amorce une première étude historique.

2004 - L'historien Serge Gaudreau accepte le mandat d'étudier les moulins Thompson.

2007 - Un article apparaît dans le bulletin municipal, puis un dépliant est publié sur le hameau Millington et sur les deux moulins Thompson (à grains et à scie).

2008 - La firme d'archéologues Archéotec réalise une étude théorique sur les moulins Thompson. Leur étude révèle l'existence de plusieurs moulins le long du ruisseau Powell (au moins quatre ou cinq). Le moulin qu'on appelait Thompson est en réalité le moulin Millington, construit après 1860.

2009 - Le 27 février, la firme d'archéologues Archéotec fait une présentation publique des résultats de son étude.

- Le ministère de la Culture accorde trois « codes Borden » aux trois principaux sites des moulins, le long du ruisseau Powell, protégeant ainsi les ouvrages qui s'y trouvent.
- La municipalité confie à Archéotec une étude du complexe de barrages et moulins à l'intersection North-Patch-Millington, préalable à la réfection de la dernière partie du chemin North.
- Le comité culturel confie à Archéotec l'étude des autres sections des moulins le long du ruisseau Powell.

Lors du Samedi culturel du **26 septembre**, les archéologues présenteront un rapport préliminaire de leurs trouvailles de l'été 2009.

Un rapport final sera produit à l'été 2010 et diffusé à la population.

Le dépliant (2007) sur Millington et les moulins Thompson est disponible gratuitement à la municipalité.

Les moulins et barrages sont situés sur des propriétés privées et ne sont donc pas accessibles au public.

Décès de Muriel Ball-Duckworth (1908-2009), doyenne d'Austin

Par Serge Wagner, pour le comité culturel d'Austin

Samedi, le 22 août 2009, à l'hôpital La Providence de Magog, décédait paisiblement, entourée de ses enfants, la doyenne des citoyens d'Austin, M^{me} Muriel Ball Duckworth, âgée de 100 ans, quelques semaines après s'être fracturée une jambe peu après son retour estival annuel à Austin. M^{me} Duckworth était la descendante de Nicholas (et Phebe) Austin, fondateur du Canton de Bolton. Nous relatons certains moments de sa vie en utilisant, entre autres, les souvenirs qu'elle confiait en juillet 2008, au comité culturel d'Austin.

Muriel Helena Ball naît à Austin (alors appelé East-Bolton), en octobre 1908, sur la ferme paternelle, chemin Nicholas-Austin, surplombant le lac Memphrémagog. L'accouchement est fait par le célèbre D^r George Austin Bowen. La vie, à cette époque, est difficile pour les cultivateurs. Son père arrondit les fins de mois en vendant, entre autres, des paratonnerres alors que sa mère accueille des pensionnaires pendant l'été, tout en préparant et en vendant des marinades et confitures. La vie à Austin est frugale et heureuse; la jeune et timide Muriel apprécie la nature; toute sa vie, elle restera attachée à son lieu de naissance où elle reviendra passer ses étés. « Nous avions peu de jouets, se souvient-elle, quelques poupées, mais aussi les chiens et les chats et toute la nature environnante! »

En décembre 1917, la famille déménage à Magog en s'y rendant sur un traîneau tiré par un cheval sur le lac gelé, réchauffée par des couvertures de bisons et des briques chaudes. La mère de Muriel continue d'accueillir des pensionnaires et ouvre un salon de thé. De plus, raconte Muriel, plutôt que de mettre de la porcelaine dans un meuble-vitrine, elle y place des livres : l'embryon d'une bibliothèque publique qu'elle démarre avec d'autres femmes d'Austin.



Photo : Normand De Sico

La carrière de M^{me} Ball-Duckworth sera intense. Elle obtient son baccalauréat en arts (majeure en français et en économie), fait des cours en éducation à Montréal, puis poursuit ses études en théologie à New York. Très tôt, elle milite pour les défavorisés et s'affirme comme pacifiste et ce, de la Seconde guerre mondiale à la guerre du Vietnam, puis à celle d'Afghanistan. Avec son mari Jack, elle s'établit à Halifax en 1947 où elle travaillera à l'éducation des adultes. Toute sa vie est marquée par son activité comme militante féministe et pacifiste. Ainsi, en 1960, elle participe à la fondation de la Voix des femmes pour la paix. À la même période, elle lutte contre la guerre au Vietnam. Elle sera aussi militante du Nouveau parti démocratique, mais seulement qu'après avoir quitté la présidence de la Voix des femmes pour la paix, car il était important pour elle que cette organisation reste non partisane. Elle refusera de payer la partie de ses impôts consacrés aux dépenses militaires, geste qui, en 1989, la conduira en cour.

L'engagement de M^{me} Duckworth lui valut plusieurs honneurs, dont le Prix du Gouverneur général en 1981, le prix du Compagnon de l'Ordre du Canada en 1983 et la médaille Lester B. Pearson pour la paix en 1991. Elle a également reçu de nombreux diplômes honorifiques de diverses universités, dont Concordia en 1983 et McGill en 1984.

Jusqu'à la fin, M^{me} Duckworth est demeurée une femme lucide et attentive aux autres. Elle croyait intensément à la vie et aimait profondément les enfants. Ainsi, à l'été 2008, elle interrompit l'entrevue avec le comité pour lui faire partager son émerveillement face aux enfants qui jouaient dans le lac Memphrémagog.

À l'été 2009, en prévision de son 101^e anniversaire de naissance, le comité a fait signer une carte de vœux par plus de 200 personnes. La carte lui fut remise quelques jours avant son décès à l'hôpital. Elle la parcourut avec intérêt, en s'arrêtant tout particulièrement devant les deux pages illustrées de mots et de dessins d'enfants du camp de jour.

Muriel Ball-Duckworth fut une grande citoyenne d'Austin, du Québec, du Canada et du monde. Qu'elle repose en paix.

Échos administratifs

Félicitations!

En octobre prochain, Linda Beaudoin fêtera ses 20 années de service à la municipalité. Nous lui offrons toutes nos félicitations et nos sincères remerciements pour son dévouement inlassable et sa loyauté envers notre collectivité. Bravo Linda!

Avis de recherche CCU

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est à la recherche d'une personne pour pourvoir une vacance.

Le CCU est un comité prescrit par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme du Québec*. Il se réunit une dizaine de fois par année, habituellement en soirée, le troisième jeudi du mois. Il a pour mandat d'examiner les demandes de dérogation mineure de citoyens qui souhaitent modifier leur propriété ou la rendre conforme aux règlements ou qui sont aux prises avec des règles qu'ils ne peuvent respecter pour des raisons techniques. Il recommande ensuite l'acceptation ou le rejet de la demande au conseil municipal.

Le CCU peut aussi occasionnellement, à la demande du conseil, donner son avis sur différents dossiers, comme ce fut le cas récemment, pour la révision du schéma d'aménagement de la MRC.

Nous recherchons une personne désireuse de s'impliquer dans la collectivité qui, idéalement, aura des compétences en matière d'urbanisme et de lois municipales. Notez que c'est une fonction non rémunérée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV à l'attention du directeur des Services techniques, Stephen Nicholson. Les CV seront analysés cet automne et l'entrée en fonction sera entérinée par le conseil en janvier 2010 pour un mandat de deux ans.

Camion d'incendie autopompe

La municipalité a accordé un contrat à Équipement d'incendie Levasseur pour la construction d'un camion autopompe qui sera livré et mis en service au début de l'année 2010. Ce camion qui sera muni d'un système de mousse et d'un réservoir de 1 000 gallons remplacera l'autopompe qui est en service depuis 1979. C'est le dernier véhicule que la municipalité doit acquérir afin de se conformer aux normes du schéma de couverture de risques en sécurité incendie que nous impose le ministère de la Sécurité publique.

Calendrier

26 septembre – Samedi culturel : causerie, concert et cocktail dînatoire, église et salle communautaire

30 septembre - Dernier versement de taxes municipales

3 octobre – Dépôt de résidus domestiques dangereux, Écocentre de Potton

19 octobre – Gros rebuts, dernière collecte de 2009

25 octobre – Vote par anticipation, 12 h à 20 h

1^{er} novembre – Élections municipales, 10 h à 20 h

2 novembre – Collecte de feuilles mortes. Les feuilles doivent être mises dans des sacs en papier.

Décembre – (date à confirmer) Concert des Gens Heureux, 14 h, église d'Austin.

Consultez le calendrier à jour sur le site web www.municipalite.austin.qc.ca

Élection générale du 1^{er} novembre 2009

Calendrier électoral sommaire

Le 1^{er} novembre 2009, les citoyens de la municipalité d'Austin éliront les personnes qui formeront le conseil municipal pour une période de quatre ans. Le présent avis vise à fournir dès maintenant aux citoyens intéressés le calendrier sommaire des principales échéances de ce processus électoral.

3 septembre - Avis d'élection

18 septembre - Premier jour pour produire une déclaration de candidature

2 octobre - Dernier jour pour produire une déclaration de candidature

- Dépôt de la liste électorale

15, 17 et 20 octobre - Demandes d'inscription, de radiation ou de correction à la liste électorale devant la Commission de révision

25 octobre - Vote par anticipation

1^{er} novembre - Scrutin

- Annonce des résultats

Confection de la liste électorale

Pour voter à Austin aux prochaines élections municipales, vous devez :

- 1) remplir, le 1^{er} septembre 2009, les conditions requises pour avoir la qualité d'électeur, soit : être majeur (ou être âgé de 18 ans ou plus le jour de l'élection); être de citoyenneté canadienne; être domicilié à Austin et habiter au Québec depuis au moins six mois OU être depuis au moins douze mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire d'Austin; et 2) être inscrit sur la liste électorale.

Avis aux villégiateurs

Si vous n'êtes pas domicilié de façon permanente sur le territoire de la municipalité d'Austin, vous pouvez être inscrit sur la liste électorale à titre de propriétaire ou de copropriétaire de la résidence qui vous appartient. Si vous n'êtes pas déjà inscrit sur la liste électorale, vous devez remplir le formulaire de demande d'inscription qui vous a été posté

avec votre compte de taxes en février dernier ou vous pouvez vous adresser au bureau de la présidente d'élection.

Vote par anticipation

Tout électeur inscrit sur la liste électorale peut voter par anticipation.

Vote par correspondance

Le vote par correspondance pour les électeurs non domiciliés ne sera pas un mode de scrutin offert dans la municipalité d'Austin aux élections qui viennent.

Présidente d'élection : Anne-Marie Ménard
Adresse : 21 chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388
Courriel : dg_@municipalite.austin.qc.ca

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste dans tous les foyers et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819-843-2388
Télécopieur : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>